

[ce.dec7-2@ac-rennes.fr](mailto:ce.dec7-2@ac-rennes.fr)

☎ 02.97.01.86.51 (département 35) ☎ 02.97.01.85.82 (département 22-56) ☎ 02.97.01.86.31 (département 29)

Les informations concernant le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance sont disponibles sur le site académique :

<https://www.ac-rennes.fr/certificat-d-aptitude-professionnelle-cap-121561>

Tous les documents sont à lire impérativement dans leur totalité avant de procéder à votre pré-inscription.

**1<sup>ère</sup> étape : PRÉ-INSCRIPTION SUR CYCLADES AU CAP AEPE (Code 33205)**

**Ouverture des pré-inscriptions du 10/10/2024 à 8h au 15/11/2024 à 17h.**

Je me pré-inscris en ligne sur **CYCLADES** à l'adresse suivante :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/> en créant tout d'abord mon espace candidat, puis en me connectant pour procéder à la pré-inscription.

**2<sup>ème</sup> étape : INSCRIPTION**

J'imprime ma **confirmation d'inscription** disponible sur mon espace candidat CYCLADES, je la vérifie, je la signe et la renvoie **en recommandé avec accusé réception**, accompagnée des photocopies de ma pièce d'identité et des justificatifs (diplôme, relevé de notes, blocs de compétences, etc.)

**avant le 29 novembre 2024** à l'adresse suivante :

**Service des Examens Professionnels (DEC7-2)**  
3 allée du Général Le Troadec - CS 72506  
56019 VANNES CEDEX

**1. STAGES ET/OU EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES À EFFECTUER EN FONCTION DE VOTRE SITUATION**

**1.1. Durées de stages et/ou expériences professionnelles dans le secteur de la petite enfance**

| SITUATION DU CANDIDAT                           | DURÉE A EFFECTUER  | DOCUMENTS À PRODUIRE  |
|---|--|---|
| Candidat <b>avec</b> expérience professionnelle | <b>14 semaines d'expérience professionnelle (au moins 448h) dans une ou plusieurs structures</b><br>Une partie doit obligatoirement être réalisée auprès d'enfants de moins de 3 ans. <b>(pas de minimum ou de maximum imposé)</b>   | <a href="#"><u>Annexes B, C ou D en fonction des situations</u></a> |
| Candidat <b>sans</b> expérience professionnelle | <b>14 semaines de stage (au moins 448 heures) dans au moins 2 lieux ou 2 structures différents</b><br>(ne présentant pas les mêmes caractéristiques, cf. « 1.2 »<br>Lieux de stage retenus)<br>Une partie doit obligatoirement être réalisée auprès d'enfants de moins de 3 ans <b>(pas de minimum ou de maximum imposé)</b> |   |

**Il est possible de cumuler stage(s) et expérience(s) professionnelle(s) tant que le cumul atteint 448 heures ou 14 semaines. Dans ce cas, renseigner et transmettre l'annexe B et l'annexe C.**

|   |  |
|---|--|
| <b>Combien d'heures de stage faut-il faire par semaine ?</b>                                | 32 heures/semaine, soit, pour 14 semaines au moins <b>448 heures</b> .<br>Les semaines peuvent être consécutives ou non.   |
| <b>Depuis quand les stages et/ou expériences professionnelles sont-ils pris en compte ?</b> | Ils doivent être réalisés dans les 3 années qui précèdent la session d'examen. Ainsi, <b>pour la session 2025, seuls les stages ou expériences professionnelles réalisés à partir de janvier 2022 seront pris en compte.</b> |

## 1.2. Lieux de stage retenus

- Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) :
  - établissements d'accueil collectif, notamment les établissements dits "crèches collectives" et "haltes-garderies", et les services assurant l'accueil familial non permanent d'enfants au domicile d'assistants maternels dits "services d'accueil familial" ou "crèches familiales"
  - établissements d'accueil collectif gérés par une association de parents qui participent à l'accueil, dits "crèches parentales"
  - établissements d'accueil collectif recevant exclusivement des enfants âgés de plus de 2 ans non scolarisés ou scolarisés à temps partiel, dits "jardins d'enfants"
  - établissements d'accueil collectif dont la capacité est limitée à 10 places, dits "micro-crèches"
- Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) : centres de vacances ou de loisirs (uniquement pendant les vacances scolaires)
- Ecole Maternelle
- Assistant maternel agréé ou Maison d'Assistants Maternels (MAM)<sup>1</sup>
- Organisme de service à la personne offrant des prestations de garde d'enfants agréés pour la garde d'enfants de moins de 3 ans<sup>2</sup>.

## 2. DIPLÔMES PERMETTANT DE BÉNÉFICIER DE DISPENSE D'ÉPREUVE(S)

**Attention**, les demandes de dispense se font lors de votre pré-inscription en ligne. Dans ce cas, vous ne devez pas être inscrit aux épreuves concernées (**fournir obligatoirement la photocopie du diplôme obtenu**).

### 2.1. Dispenses de certaines épreuves générales

- Les candidats titulaires d'un CAP, BEP, Baccalauréat professionnel (Education Nationale-Agricole-Maritime), peuvent être dispensés de **français-histoire-géographie, mathématiques-physique chimie et Prévention Santé Environnement**.
- Les candidats titulaires d'un Baccalauréat Général ou d'un autre diplôme de niveau 4 ou plus reconnu au Registre National Certifications Professionnels (RNCP) peuvent être dispensés de **français-histoire-géographie, mathématiques-physique chimie**
- Les candidats peuvent, lors de la pré-inscription, demander, sans condition, à être dispensés de l'épreuve d'**EPS**.

### 2.2. Dispenses d'épreuves professionnelles

| Diplôme obtenu   | EP1                        | EP2                | EP3                |
|--|----------------------------|--------------------|--------------------|
| Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne<br><i>obtenu à partir de 2000</i><br><i>Ministère des Sports</i> | Epreuve à passer *         | Dispense           | Epreuve à passer * |
| Titre d'Assistant de vie aux familles<br><i>obtenu à partir de 2003</i><br><i>Ministère de l'Emploi</i>  | Dispense                   | Epreuve à passer * | Dispense           |
| BEP agricole Services aux personnes<br><i>obtenu à partir de 2013</i><br><i>Ministère de l'Agriculture et alimentation</i>   | Dispense                   | Epreuve à passer * | Dispense           |
| CAP Services aux personnes et vente en espace rural<br><i>obtenu à partir de 2017</i><br><i>Ministère de l'Agriculture et alimentation</i>   | Allègement de la formation | Epreuve à passer * | Dispense           |
| BEP Accompagnement, soins et services à la personne<br><i>obtenu à partir de 2013</i><br><i>Ministère de l'Éducation nationale et jeunesse</i>   | Dispense                   | Dispense           | Epreuve à passer * |
| Mention complémentaire Aide à domicile<br><i>obtenue à partir de 2000</i><br><i>Ministère de l'Éducation nationale et jeunesse</i>   | Epreuve à passer *         | Epreuve à passer * | Dispense           |

\* Les candidats qui ne passent pas toutes les épreuves professionnelles doivent justifier de **5 semaines de stage et/ou d'expérience professionnelle minimum par épreuve à passer**

<sup>1</sup> Le professionnel tuteur doit être titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau 5 (anciennement III) ou est titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'une certification figurant dans l'annexe V « Dispenses d'épreuves du CAP AEPE » de l'arrêté du 29/03/2019 permettant de demander une dispense.

<sup>2</sup> Le professionnel tuteur est titulaire du CAP Petite enfance ou du CAP AEPE et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants dans le secteur de la petite enfance ou il est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance.

### 2.3. Bénéfice ou report de notes

- Les candidats ayant échoué à une autre spécialité (CAP ou BEP de l'Education Nationale) peuvent demander, pendant 5 ans, le bénéfice ou le report de notes des épreuves des domaines généraux (sauf PSE à partir de 2021).
- Les candidats ayant échoué à la même spécialité de CAP peuvent demander, pendant 5 ans, le bénéfice ou le report de toutes les notes y compris inférieures à 10/20, sauf pour une sous-épreuve.
- Au-delà de 5 ans, ils pourront demander, sur présentation de leur attestation de blocs de compétences, la dispense des blocs obtenus.

### 3. DOCUMENTS À ADRESSER POUR PASSER LES 3 ÉPREUVES PROFESSIONNELLES EP1, EP2 ET EP3

| DATES                  | LIEUX  | DOCUMENTS A ADRESSER  |
|------------------------|--|---|
| Avant le<br>17/03/2025 | Service des examens professionnels<br>DEC7-2<br>3 allée du Général le Troadec - CS 72506<br>56019 VANNES CEDEX | <b><u>EP1 - EP2 - EP3</u></b>   |
|                        |  | - Les annexes B, C ou D complétées en fonction des situations***<br>- Tous les justificatifs indiqués |
| Avant le<br>16/05/2025 | LYCEE<br>Centre d'épreuves professionnelles<br>(Adresse indiquée sur la convocation)                           | <b><u>EP1</u></b>   |
|                        |  | - Les 2 fiches en double exemplaire<br>(modèles en ligne <a href="#">ici</a> )                        |
|                        |  | <b><u>EP3 (avec projet)</u></b><br>(candidat ayant fait ce choix à l'inscription)                     |
|                        |  | - Le projet d'accueil <b><u>complété</u></b> en double exemplaire                                     |

→ **NE PAS TRANSMETTRE DE DOCUMENTS ORIGINAUX (relevé de notes, diplômes)**

→ **Pour les candidats redoublants, l'intégralité du dossier est à renvoyer** (confirmation d'inscription, attestations de stages, justificatifs). Les pièces justificatives envoyées lors de l'inscription à une session précédente ne sont pas conservées par nos services.

\*\*\* LE CANDIDAT A REALISE DES STAGES : ANNEXES B ET B1

LE CANDIDAT A DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : ANNEXES C ET C1

LE CANDIDAT EST EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE : ANNEXES D ET D1

#### 4. CALENDRIER D'ENVOI ET DE RÉCEPTION DES DOCUMENTS

| DATES  | DEMARCHES A EFFECTUER  |
|--|--|
| <p><b>Avant le 17 mars 2025</b><br/> <b>impérativement</b><br/> (cachet de la poste faisant foi)</p> | <p>Le candidat <b>devra adresser par courrier recommandé avec accusé de réception les annexes B, C et D, les attestations de stage et/ou expérience professionnelle</b> ainsi que tous les justificatifs (voir verso annexe B) à :</p> <p style="text-align: center;"><b>Service des examens professionnels - DEC7-2</b><br/> 3 allée du général Le Troadec - CS 72506<br/> 56019 VANNES CEDEX</p> <p>Pour les stages non terminés à cette date ou en cours, <b>un justificatif de l'engagement</b> doit être également joint (convention - attestation sur l'honneur du maître de stage).</p>   |
| <p><b>Courant avril 2025</b></p>   | <p><b>Le candidat recevra sa convocation aux épreuves sur son espace candidat CYCLADES.</b> Bien vérifier toutes les informations qui y sont indiquées.</p>  |
| <p><b>Le 2 avril 2025</b></p>  | <p>Une commission de recevabilité se réunira pour étudier les documents adressés par les candidats. <b>En cas de dossier non conforme ou envoyé hors délai, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter aux épreuves et le diplôme ne pourra pas lui être délivré. Le candidat en sera averti par courrier.</b></p> <p>Si le candidat est en cours de stage, et uniquement dans ce cas, il devra envoyer son <b>attestation de fin de stage par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 18 avril 2025</b> à l'adresse indiquée ci-dessus.</p>  |
| <p><b>Avant le 16 mai 2025</b><br/> (cachet de la poste faisant foi)</p>                             | <p style="text-align: center;"><b>Épreuve EP1</b></p> <p>Pendant l'épreuve orale d'une durée de 25 minutes, le candidat présente au jury deux fiches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une fiche relative à la réalisation d'un soin du quotidien</li> <li>- une fiche relative à l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages</li> </ul> <p>Ces fiches s'appuient sur l'expérience du candidat en PFMP (stage) et/ou lors de son expérience professionnelle auprès d'enfants de 0 à 3 ans.</p> <p>Contenu des fiches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du contexte d'intervention</li> <li>- Description des activités</li> </ul> <p>Il s'agira en particulier de préciser les activités conduites auprès des enfants de zéro à trois ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat devra adresser, <b>au lycée centre d'épreuve (adresse précisée sur la convocation), par courrier recommandé avec accusé de réception, les 2 fiches recto-verso en double exemplaire.</b></li> <li>- Les nom, prénom, numéro de candidat, date et heure d'épreuve doivent apparaître lisiblement en haut de chaque fiche. Des modèles de fiches (Fiche 1 et Fiche 2) sont accessibles <a href="#">ici</a>.</li> <li>- Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec un exemplaire de ces documents (fiches)</li> </ul> <p><b>En l'absence du dépôt de ces 2 fiches à la date fixée, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve et se verra attribuer la note de zéro.</b></p> |
| <p><b>Fiches EP1</b><br/> à adresser au lycée où le candidat passe l'épreuve</p>                     | <p style="text-align: center;"><b>Épreuve EP3</b></p> <p>Le choix du projet se fait <b>au moment de l'inscription</b> : il est définitif.</p> <p>→ <b>SANS projet accueil réel</b> : le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir de documents proposés par le jury. Le temps de préparation dans cette situation est de 1h30'.</p> <p>→ <b>AVEC projet accueil réel</b> : les assistants maternels agréés et les employés à domicile peuvent présenter un projet d'accueil réel (5 pages maximum) qui prend appui sur leur contexte d'intervention professionnel du domicile. Dans cette situation, le candidat <b>devra adresser, au lycée centre d'épreuve (adresse précisée sur la convocation), par courrier recommandé avec accusé de réception</b> le projet d'accueil en <b>double exemplaire</b>.</p> <p>Les nom, prénom, numéro de candidat, date et heure d'épreuve doivent apparaître lisiblement en haut de chaque projet.</p> <p>Le jour de l'épreuve, le candidat devra se présenter avec un exemplaire de son projet.</p> <p><b>En l'absence du dépôt du projet d'accueil à la date fixée, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve et se verra attribuer la note de zéro.</b></p>   |
| <p><b>Projet d'accueil réel</b><br/> à adresser au lycée où le candidat passe l'épreuve</p>          | <p><b>IMPORTANT !</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'envoi des documents en recommandé n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. Il vous assure du dépôt de votre dossier à La Poste et de la réception par le service concerné. En cas d'envoi simple, le service des examens professionnels ne pourra pas accuser réception des documents.</li> <li>- <b>PAS D'ENVOI PAR MAIL</b></li> </ul>  |

## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (A.E.P.E) Session 2025

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou d'épouse) :

*Les femmes mariées sont enregistrées sous leur nom de naissance*

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal – ville :

### Le candidat a réalisé des stages : récapitulatif à compléter OBLIGATOIREMENT par le candidat

En cas de non-conformité au règlement d'examen, vous ne serez pas autorisé à présenter les épreuves et le diplôme ne vous sera pas délivré.

| Nom et adresse de l'établissement, de l'employeur ou de la structure | Age des enfants | Type de structure<br><i>cocher la case correspondante</i>  | Période  |
|--|-----------------|--|--|
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |



| Nom et adresse de l'établissement, de l'employeur ou de la structure | Age des enfants | Type de structure<br><i>cocher la case correspondante</i>  | Période  |
|--|-----------------|--|--|
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br>au : ...../...../.....<br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br>au : ...../...../.....<br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 |  |  |

Je soussigné (Nom et prénom du candidat) ..... certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à ....., le \_\_/\_\_/\_\_

*Signature du candidat*

**Pour chaque stage indiqué, il faut compléter une attestation B1 (recto et verso) et joindre tous les justificatifs indiqués.**

**Il faut renvoyer l'annexe B (recto et verso) + le(s) annexe(s) B1 (recto et verso) + tous les justificatifs par courrier recommandé avec accusé de réception pour le 17 mars 2025 au plus tard (cachet de la poste faisant foi), à :**

**Service des Examens Professionnels - DEC7-2  
3 allée du Général Le Troadec – CS 72506 – 56019 VANNES CEDEX**

**Aucun document fourni après cette date ne pourra être pris en compte**

**ANNEXE B1 (RECTO)**

**CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (A.E.P.E)  
Session 2025**

**ATTESTATION DE STAGE**

**Structure ou organisme d'accueil**      N° SIRET : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Nom :

Adresse :

Code postal : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Ville :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

**Atteste avoir eu en stage la personne désignée ci-dessous :**

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou d'épouse) :

Prénom :

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse :

Code postal : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Ville :

du \_\_ / \_\_ / \_\_ au \_\_ / \_\_ / \_\_

**soit une durée effective totale de | \_ | \_ | \_ | \_ | jours correspondant à | \_ | \_ | \_ | heures**  
pour réaliser les activités suivantes :

- .....  
- .....  
- .....

auprès d'un public d'enfants :  de moins de 3 ans       de moins de 6 ans  
*cocher la case correspondante*

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_

**Signature et cachet de l'employeur, de la structure ou de l'organisme d'accueil**





## ANNEXE B1 (VERSO)

### Autres justificatifs à joindre à l'attestation suivant le lieu de stage

cocher les cases correspondantes

Pour les stages au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels, je fournis les justificatifs suivants :

L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) par le Conseil départemental et assure l'accueil d'enfant(s) depuis au moins 5 ans ;

Date de l'agrément initial : \_\_/\_\_/\_\_ et de la reconduction éventuelle : \_\_/\_\_/\_\_

**Fournir les agréments portant sur la totalité des périodes de stages effectuées**

ET

L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) a validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance ou détient les unités U1 et U3 du CAP AEPE (**Fournir les justificatifs**).

Ou

L'assistant(e) maternel(le) est titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants ou d'une certification figurant dans l'annexe V « Dispenses d'épreuves du CAP AEPE » de l'arrêté du 29 mars 2019 permettant de demander une dispense (**Fournir les justificatifs**).

Pour les stages qui se déroulent auprès d'un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 6 ans, je fournis les justificatifs suivants :

Les organismes de services à la personne pour la garde à domicile pour les enfants de moins de 3 ans sont agréés :

Date de l'agrément initial : \_\_/\_\_/\_\_ et de la reconduction éventuelle : \_\_/\_\_/\_\_

**Fournir les agréments portant sur la totalité des périodes de stages effectuées**

ET

Le professionnel tuteur est titulaire du CAP Petite enfance ou du CAP AEPE et a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfants dans le secteur de la petite enfance (**Fournir les justificatifs**).

Ou

Le professionnel tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance (**Fournir les justificatifs**).

Je soussigné (Nom et prénom du candidat) .....certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à ....., le \_\_/\_\_/\_\_

Signature du candidat



## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (A.E.P.E) Session 2025

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou d'épouse) :

*Les femmes mariées sont enregistrées sous leur nom de naissance*

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal – ville :

### Le candidat a une expérience professionnelle : récapitulatif à compléter OBLIGATOIREMENT par le candidat

En cas de non-conformité au règlement d'examen, vous ne serez pas autorisé à présenter les épreuves et le diplôme ne vous sera pas délivré.

| Nom et adresse de l'établissement, de l'employeur ou de la structure | Age des enfants | Type de structure<br><i>cocher la case correspondante</i>  | Période  |
|--|-----------------|--|--|
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agrée pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |

| Nom et adresse de l'établissement, de l'employeur ou de la structure | Age des enfants | Type de structure<br><i>cocher la case correspondante</i>  | Période  |
|--|-----------------|--|--|
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br>au : ...../...../.....<br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br>au : ...../...../.....<br>Nb de semaines : ..... |

Je soussigné (Nom et prénom du candidat) ..... certifie l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à ....., le \_\_/\_\_/\_\_

*Signature du candidat*

**Pour chaque expérience professionnelle indiquée, il faut compléter une attestation C1.**

**Il faut renvoyer l'annexe C (recto et verso) + le(s) annexe(s) C1 par courrier recommandé avec accusé de réception pour le 17 mars 2025 au plus tard (cachet de la poste faisant foi), à :**

Service des Examens Professionnels - DEC7-2  
3 allée du Général Le Troadec – CS 72506 – 56019 VANNES CEDEX

**Aucun document fourni après cette date ne pourra être pris en compte**

**ANNEXE C1**



DEC7-2  
3 allée du Général Le Troadec  
CS 72506  
56019 Vannes Cedex

**CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (A.E.P.E)  
Session 2025**

**ATTESTATION D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE**

**Structure ou organisme d'accueil**      N° SIRET : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

ou

**Parents employeurs pour les assistantes maternelles**

Nom :

Adresse :

Code postal : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Ville :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

**Atteste employer, avoir employé la personne désignée ci-dessous :**

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou d'épouse) :

Prénom :

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_

Adresse :

Code postal : | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

Ville :

du \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ au \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**soit une durée effective totale de | \_ | \_ | \_ | \_ | jours correspondant à | \_ | \_ | \_ | heures**  
pour réaliser les activités suivantes :

- .....  
- .....  
- .....

auprès d'un public d'enfants :  de moins de 3 ans       de moins de 6 ans  
*cocher la case correspondante*

Fait à ....., le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

**Signature et cachet de l'employeur, de la structure ou de l'organisme d'accueil  
ou des parents employeurs**

## CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (A.E.P.E) Session 2025

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou d'épouse) :

*Les femmes mariées sont enregistrées sous leur nom de naissance*

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal – ville :

### Le candidat a un contrat d'apprentissage : récapitulatif à compléter OBLIGATOIREMENT par le candidat

En cas de non-conformité au règlement d'examen, vous ne serez pas autorisé à présenter les épreuves et le diplôme ne vous sera pas délivré.

| Nom et adresse de l'établissement, de l'employeur ou de la structure | Age des enfants | Type de structure<br><i>cocher la case correspondante</i>  | Période  |
|--|-----------------|--|--|
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |
|  |                 | <input type="checkbox"/> Etablissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)<br><input type="checkbox"/> Accueil collectif pour mineurs (ACM)<br><input type="checkbox"/> Ecole maternelle<br><input type="checkbox"/> Assistant maternel agréé<br><input type="checkbox"/> Organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfants (agréé pour la garde d'enfants de moins de 3 ans)<br><input type="checkbox"/> Autre : ..... | du : ...../...../.....<br><br>au : ...../...../.....<br><br>Nb de semaines : ..... |

**Pour chaque contrat d'apprentissage indiqué, il faut compléter une annexe D1 et joindre tous les justificatifs indiqués.**

**Il faut renvoyer l'annexe D + le(s) annexe(s) D1 + tous les justificatifs par courrier recommandé avec accusé de réception pour le 17 mars 2025 au plus tard (cachet de la poste faisant foi), à :**

Service des Examens Professionnels - DEC7-2  
 3 allée du Général Le Troadec – CS 72506 – 56019 VANNES CEDEX

Aucun document fourni après cette date ne pourra être pris en compte

## ANNEXE D1

# CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (A.E.P.E) Session 2025

## ATTESTATION DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

**Fournir le contrat d'apprentissage et en fonction de la situation (cocher la case correspondante)**

- Le professionnel tuteur est titulaire du CAP Petite enfance ou du CAP AEPE et a une expérience professionnelle d'au moins 1 an auprès d'enfants dans le secteur de la petite enfance **(Fournir les justificatifs)**.

Ou

- Le professionnel tuteur est en mesure de justifier de deux années d'expérience professionnelle en rapport avec la petite enfance. **(Fournir les justificatifs)**